



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Date de limite de candidature : 15 octobre 2021

Nom du projet	Huguette : Un groupement d'employeur dans le Trièves
Nom du Porteur de projet	Huguette
Structure Juridique du Porteur de projet	Association 1901
Nom du GAL	Alpes sud Isère

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux (<i>thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local</i>)	<input type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	105 260,79 €
Montant FEADER	59 000 €
Nom des cofinanceurs	Région Auvergne-Rhône-Alpes et Communauté de Communes du Trièves

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Face à des difficultés communes entre plusieurs employeurs du secteur agricole et de la restauration, mais aussi de leurs employés, l'association Huguette propose une mutualisation des moyens humains, administratifs et matériels entre plusieurs structures économiques pour favoriser la pérennisation d'emploi d'un côté et l'émergence d'une main d'œuvre expérimentée de l'autre.

Cette mutualisation est bénéfique pour les employeurs, leur permettant un accès à des personnes formées et expérimentées, malgré le caractère saisonnier de certains postes, diminuer le turnover et faciliter la gestion administrative du quotidien de la structure. Pour les employés, la possibilité d'accéder à des CDI plutôt qu'à des emplois courts et précaires, bénéficier d'une politique sociale ambitieuse et des conditions de travail agréables, avoir accès à des formations variées et une diversification des tâches au cours de l'année.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Pour dynamiser le développement économique du Trièves, faciliter les démarches liées à l'emploi serait pour elles un levier décisif. Les difficultés pour les employeurs sont :

- Difficultés pour les entreprises de petite taille à proposer des emplois en CDI à plein temps ;
- Difficulté, à recruter des personnes formées et expérimentées sur des contrats courts et précaires ;
- Difficulté à fidéliser les salariés nouvellement formés ;
- Difficultés à assurer la gestion administrative et comptable des entreprises (édition des factures, suivi comptable quotidien, relations avec les administrations, déclarations fiscales, etc.).

Pour les salariés et personnes à la recherche d'un emploi :

- Décrocher un CDI à plein temps dans le Trièves reste compliqué ;
- Envie de nombreux salariés de diversifier leur activité professionnelle, notamment quand ils sont assignés à des tâches techniques, physiques et/ou répétitives ;
- Envie et besoin de pouvoir continuer à se former tout au long de sa vie professionnelle.

Partant de ce constant, Huguette s'est donnée les objectifs suivants :

- Mutualiser des moyens humains, administratifs et matériels entre plusieurs structures économiques du Trièves pour favoriser l'embauche de personnel ;
- Soutenir la création et le développement de nouvelles structures en facilitant le recrutement et les démarches liées à l'embauche de personnel ;

- Accompagner les structures dans leur gestion administrative et comptable en mettant à leur disposition des salariés spécifiquement formés à ces tâches ;
- Accompagner les structures dans les tâches liées à la gestion salariale ;

Pour les salariés :

- Création et pérennisation de postes en CDI ;
- Amélioration des conditions de travail ;
- Mise en place d'une politique de formation à destination des salariés.

Le LEADER, de par sa vocation à l'expérimentation, permettra de financer le démarrage de l'action d'Huguette.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Le LEADER en Alpes sud Isère est majoritairement tourné vers l'aspect économique. Il y a une volonté de créer, ou au minimum pérenniser des emplois pour rendre cette zone rurale montagnaise plus attractive.

Ce projet est innovant, car il permet une grande souplesse sur la masse salariale pour les entreprises, notamment face à des périodes d'activités inégales durant l'année et l'accès à une main-d'œuvre expérimentée et accoutumée à leurs environnements respectifs. Pour les employés, c'est une diversification de leurs activités professionnelles, une souplesse dans la gestion de leur planning, et l'accès à des avantages sociaux. Pour le territoire, c'est la création et la pérennisation d'emplois sur le territoire, ainsi que le développement des entreprises qui est assuré.

Aujourd'hui, 4 structures font partie du Groupement d'Employeurs :

- Le Bistrot de la place (bar-restauration) à Clelles ;
- Ferme de Montagne (agriculture-maraîchage) à Clelles ;
- Ferme de Casseyre (artisan-boulangier) au Percy ;
- Le comptoir des Géants (bar-restauration) à Saint-Maurice-en-Trièves.

Ces entreprises comptent 24 salariés (17,48 ETP).

Ce projet est aisément transférable entre les GAL, car il répond à des problématiques similaires au sein des zones rurales, que ce soit pour les employeurs ou pour les employés.

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Joindre quelques photos ou documents illustrant votre projet.

De par la nature des dépenses (fonctionnement) et la crise sanitaire, aucune photo n'est encore disponible pour illustrer le projet.

Association LEADER France

C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage